



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 191

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Claude Hoarau pour une question très courte. Or je vous vois sortir un papier, mon cher collègue...

M. Claude Hoarau. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Les perspectives de libéralisation des transports aériens se traduisent à l'échelle mondiale par une dynamique de regroupement des compagnies aériennes, qui espèrent ainsi atteindre une taille critique garantissant leur survie dans un environnement de concurrence exacerbée.

Cette dynamique se traduit en outre par le développement de plates-formes aéroportuaires constituant de véritables plaques tournantes à l'échelle de régions entières, voire à l'échelle de la planète. Le sud-ouest de l'océan Indien n'échappe pas à ce phénomène. Au mois de juillet dernier, les compagnies aériennes de la région ont décidé de s'allier au sein d'Air Océan Indien. Cette vaste alliance, dont les études de faisabilité seront remises à la fin de l'année, entend prendre toute sa place au sein d'un océan Indien en pleine renaissance. Elle développera, outre les liaisons existantes vers l'Europe, des lignes tant vers l'Asie du Sud-Est que vers l'Asie du Sud, le Moyen-Orient ou la façade africaine.

Le groupe d'études Air Océan Indien, actuellement dirigé par un ancien ministre mauricien, entend faire de l'aéroport de l'île Maurice un véritable carrefour aéroportuaire à l'échelle de l'ensemble du bassin interne océanique. Déjà des milliards de francs sont investis dans la mise à niveau de cet aéroport, avec l'appui notamment de la Banque européenne d'investissements.

Plusieurs députés du groupe du rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. Trop long ! La question !

M. Claude Hoarau. Par sa présence historique dans la région, Air France joue un rôle essentiel dans le projet Air Océan Indien avec, semble-t-il, l'appui de l'Etat. Cette implication est telle que le responsable de la zone océan Indien d'Air France à la direction générale du groupe réside actuellement de façon permanente à l'île Maurice. La Réunion est totalement marginalisée et écartée du processus alors même que son statut aérien ne lui permet pas de négocier des droits de trafic, notamment vers l'Asie du Sud-Est. Or les populations de cette région peuvent constituer un gisement important tant pour le développement du secteur touristique réunionnais...

M. le président. Veuillez conclure.

M. Claude Hoarau. ... que pour l'émergence de flux économiques. Cette marginalisation est d'autant plus regrettable que l'aéroport de la Réunion, qui possède une piste longue unique dans la zone, est un outil performant mais sous-utilisé.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Hoarau.

M. Claude Hoarau. Nous ne comprenons pas, monsieur le ministre, pourquoi la compagnie nationale n'intègre pas la Réunion dans sa stratégie de développement dans l'océan Indien et nous vous demandons quelles mesures d'urgence vous entendez mettre en oeuvre pour que cela soit désormais résolument le cas (Applaudissements sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, la présence d'Air France dans l'océan Indien non seulement se maintient mais est en progression. Il y a actuellement douze liaisons hebdomadaires au départ de Paris, dont cinq pour l'île Maurice. Il est vrai qu'Air

France participe à un groupe de travail Air Océan Indien, qui réfléchit au développement des transports dans cette région; la compagnie est d'ailleurs une force de proposition au sein de ce groupe.

Soyez assuré qu'Air France fait en sorte de densifier la coopération technique avec toutes les compagnies. Elle a comme vous le souci que la Réunion ne soit pas exclue du développement mais au contraire qu'elle y participe pleinement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Je vous remercie de votre concision, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. Claude Hoarau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 191

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 1997, page 6245

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 1997